

www.e-rara.ch

Architecture pratique

Bullet, Pierre

Paris, 1768

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 909

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-9232>

De l'ordre corinthien.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

DE L'ORDRE CORINTHIEN.

A La Corniche de l'Ordre Corinthien, la Doucine *a*, avec son filet, est comptée un pied; le Talon *b*, avec son filet, un pied; la Couronne *c*, avec le petit Talon au-dessous, un pied; la Face *e*, avec l'Ove *f* au-dessous, un pied; l'Astragale *g*, avec son filet, un pied; le carré des Denticules *h*, sans être refendues, un demi-pied; le Talon *i*, avec son filet, un pied: la Corniche vaut 6 pieds & demi, sans les Modillons & les Denticules refendues; les Modillons sont comptés à part en contournant leurs Moulures. Les petits cadres sous le Soffite pour les Rosaces, sont comptés sur leur pourtour chaque membre couronné un pied & demi: les Denticules refendues valent un pied & demi, comme il a été ci-devant expliqué.

A l'Architrave, le Talon *a*, avec son filet, vaut un pied; l'Astragale *b*, un demi-pied; la Face *c*, avec le Talon au-dessous, un pied; la Face *d*, avec l'Astragale au-dessous, un pied; la troisième Face n'est point comptée, par la raison qui a été dite ci-devant.

Au Chapiteau Corinthien, l'Abaque *e* est comptée un pied & demi en la contournant, & la Campanne *g*, un demi-pied; l'Astragale *h*, un pied. Le Chapiteau va pour trois pieds de moulures, y compris l'Astragale qui est de la colonne. Il faut estimer l'ébauche des feuilles à part; elle peut être comptée trois pieds.

A la Base, le filet & escarpe se compte un demi-pied, (il appartient à la colonne;) le Tore supérieur *a*, avec son filet, un pied; la Scotie *b*, avec le filet au-

deffous, un pied ; le petit Tore du milieu *c*, avec le filet au-deffous, un pied ; la seconde Scotie *d*, avec son filet, un pied ; le Tore inférieur *e*, avec le filet au-deffus, un pied ; la Plinthe *f*, un demi-pied. La Base vaut six pieds.

A la Corniche du piédestal, le Talon *g*, avec son filet, se compte un pied ; la Couronne *h*, avec la mouchette, un pied ; la Doucine *i*, couronnée d'un filet, un pied ; l'Astragale *l*, avec son filet & congé, un pied. Le tout vaut quatre pieds.

Il sera parlé ci-après du corps des piédestaux & de leurs moulures.

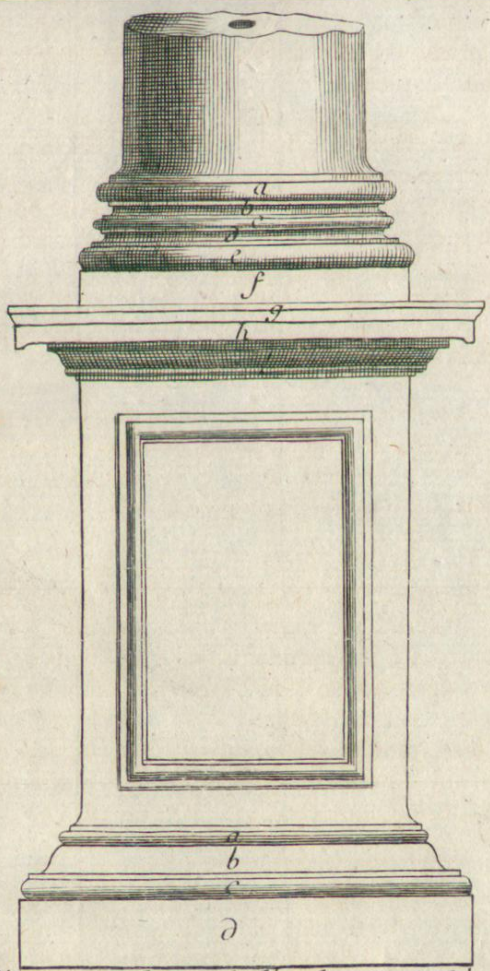
A la Base du piédestal, l'Astragale *a*, avec son filet & congé, vaut un pied ; la Doucine *b*, avec le filet au-deffous, un pied ; le Tore *c*, avec la Plinthe *d*, un pied. Le tout vaut trois pieds.

Le corps des Colonnes étant toisé à part, on toise le pourtour sur la hauteur, y compris la Base & le Chapiteau : par exemple, si la Colonne a 9 pieds de pourtour à son premier tiers, & 27 pieds de hauteur, y compris la Base & le Chapiteau, il faut multiplier 27 par 9, on aura 6 toises $\frac{3}{4}$ pour le corps de la Colonne. Il faut ajouter les moulures du Chapiteau & de la Base suivant le pourtour de la Colonne, comme il a été ci-devant expliqué (80).

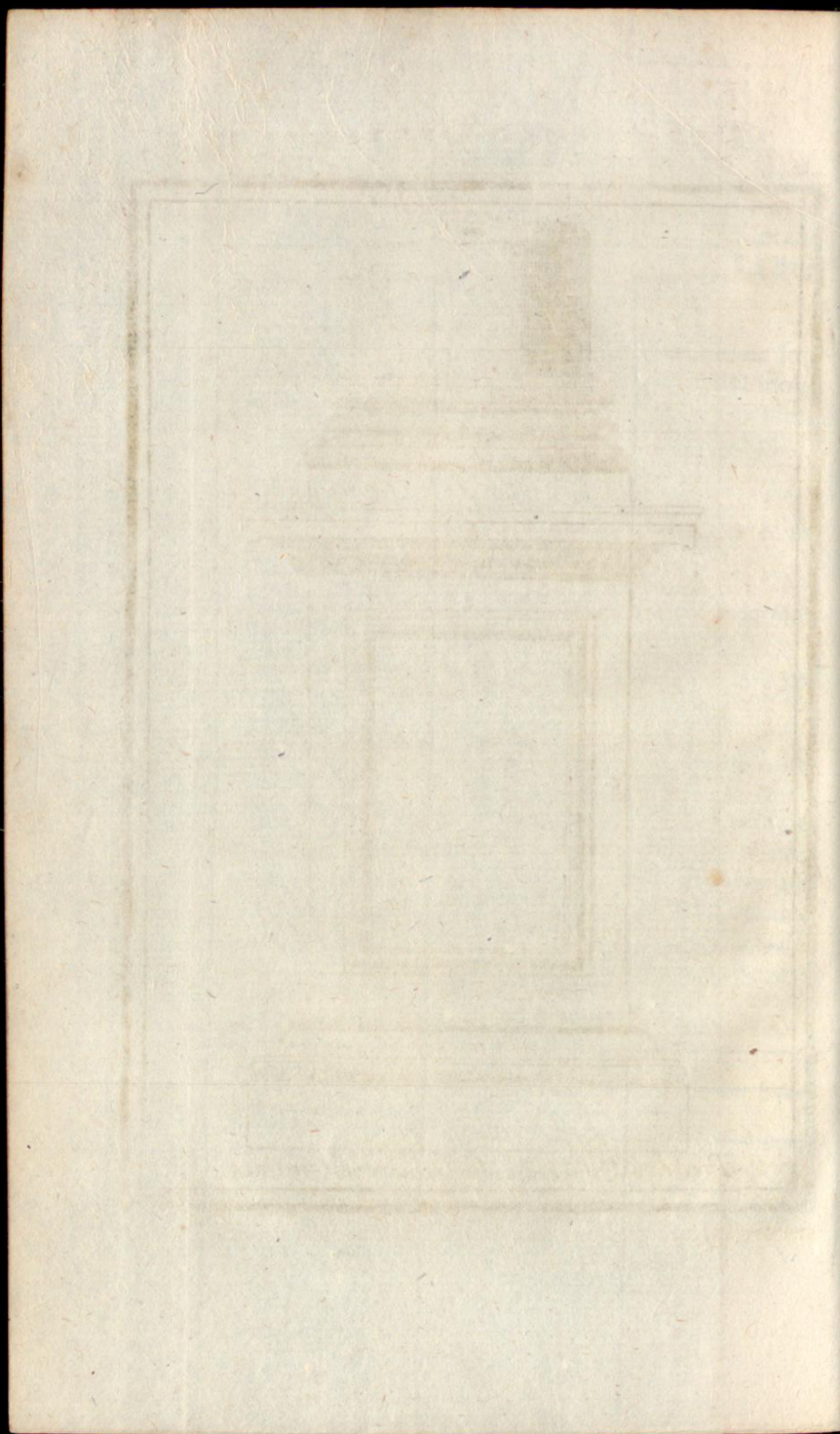
(80) Il est encore utile de connoître par regles, les hauteurs des Ordres & des parties qui les composent.

La difficulté de pouvoir prendre les mesures, occasionne quelquefois des dangers, qu'on peut éviter en les étudiant, & les retenant de mémoire.

Chaque Ordre en général se divise en trois parties ; savoir,



Piedestal et baze de l'ordre Corinthien



DES QUATRE ORDRES. 223

Si les Colonnes sont engagées dans le mur, l'on ne compte que ce qui est dégagé.

Piédestal, Colonne, Entablement. Chacune se foudivise en trois autres; savoir,

Le *Piédestal*, en Socle, Dez & Corniche.

La *Colonne*, en Base, Fust & Chapiteau.

L'*Entablement*, en Architrave, Frise & Corniche.

Dans tous les Ordres, le module est formé du demi-diamètre du bas de la Colonne, & est égal à la hauteur de sa base.

La Colonne Toscane porte sept fois sa grosseur, y compris la Base & le Chapiteau.

La Colonne Dorique 8 fois.

L'Ionique 9 fois.

Enfin le Corinthien & le Composite 10 fois.

En général, les Entablemens ont pour hauteur le quart de la Colonne, & les piédestaux le tiers.

Toscan sans Piédestal.

LA hauteur de la Colonne est de 14 modules; savoir,

Base.....	1 mod. 0 part.	} 14 mod.
Fust de la Colonne..	12 0	
Chapiteau.....	1 0	

L'*Entablement*, quart de la Colonne, est de 3 modules $\frac{1}{2}$; savoir,

Architrave.....	1 mod. 0 part.	} 3 mod. $\frac{1}{2}$.
Frise.....	1 2	
Corniche.....	1 4	

Total de la hauteur sans Piédestal. . . 17 mod. $\frac{1}{2}$.

Le *Piédestal*, tiers de la Colonne, est de 4 modules $\frac{2}{3}$; savoir,

Corniche.....	0 mod. 6 part.	} 4 mod. $\frac{2}{3}$.
Dez.....	3 8	
Socle.....	0 6	

Total général de l'Ordre Toscan 22 mod. $\frac{1}{3}$ ou 2 part.

Afin donc de connoître les différentes proportions d'un Ordre en général, il faut mesurer quelque chose par le bas, com-

224 ARCHITECTURE-PRACTIQUE.

Si les Colonnes sont cannelées, il faut compter à part leurs cannelures. Lorsque ces cannelures sont, comme aux Colonnes Doriques, de quelques anti-

me la Base, dont la hauteur est toujours égale au demi-diametre de la Colonne. Ce qui est plus sûr que de s'en rapporter à la hauteur du Piédestal, parceque quelquefois on donne plus de hauteur à son Dez, pour plus d'élégance, suivant le goût de l'Architecte.

Soit donc la base ou le demi-diametre connu, que nous supposons être de 18 pouces; la Colonne pour lors aura 21 pieds: le piédestal, suivant ce que nous avons dit ci-dessus, aura 7 pieds de haut, & l'Entablement 5 pieds $\frac{1}{2}$; le reste à proportion.

Le module de cet Ordre & du suivant, se divise en 12 parties, suivant Vignole.

Le Dorique sans piédestal est de 20 modules, & de 25 modules un tiers avec le piédestal.

LA hauteur de la Colonne a huit fois sa grosseur, & est par conséquent de 16 modules; savoir,

Base.....	1 mod. 0 part.	} 16 mod.
Fust.....	14 0	
Chapiteau.....	1 0	

L'Entablement, quart de la Colonne, est de 4 modules; savoir,

Architrave.....	1 mod. 0 part.	} 4 mod.
Frise.....	1 6	
Corniche.....	0 6	

Le Piédestal, tiers de la Colonne, est de 5 modules $\frac{1}{3}$; savoir,

Corniche.....	0 mod. 6 part.	} 5 mod. $\frac{1}{3}$.
Dez.....	4 0	
Socle.....	0 10	

Total de l'Ordre Dorique.. 25 mod. $\frac{1}{3}$.

Pour connoître & réaliser ces mesures, il faut se servir de la méthode ci-dessus de l'Ordre Toscan.

ques;

DES QUATRE ORDRES. 225

ques, des portions de cercle jointes les unes contre les autres, où il n'y a qu'une arrête vive entre deux,

L'Ionique sans Piédestal est de 22 modules & demi, & avec Piédestal de 28 modules $\frac{1}{2}$.

LA hauteur de la Colonne a neuf fois sa grosseur, & est par conséquent de 18 modules; savoir,

Base.....	1 mod.	0 part.	} 18 mod.
Fust.....	16	6	
Chapiteau.....	0	12	

L'Entablement, quart de la Colonne, est de 4 modules $\frac{1}{2}$; savoir,

Architrave.....	1 mod.	4 part.	} 4 mod. $\frac{1}{2}$.
Frise.....	1	9	
Corniche.....	1	13 $\frac{1}{2}$	

Le Piédestal, tiers de la Colonne, est de 6 modules; savoir,

Corniche.....	0 mod.	9 part.	} 6 mod.
Dez.....	5	0	
Socle.....	0	9	

Total... 28 mod. $\frac{1}{2}$ ou 9 part.

Le module de cet Ordre & des suivans se divise en 18 parties. On opérera, comme il est dit au Toscan, en prenant garde de confondre la différente division du module.

Le Corinthien & Composé sans Piédestal est de 25 modules, & avec Piédestal de 31 modules $\frac{1}{3}$ ou 12 parties.

LA hauteur de la Colonne, a dix fois sa grosseur, & est de 20 modules, y compris la Base & le Chapiteau; savoir,

Base.....	1 mod.	0 part.	} 20 mod.
Fust.....	16	12	
Chapiteau.....	2	6	

L'Entablement, quart de la Colonne, est de 5 modules; savoir,

Architrave.....	1 mod.	9 part.	} 5 mod.
Frise.....	1	9	
Corniche.....	2	0	

226 ARCHITECTURE-PRACTIQUE

ainsi que le représente la figure K, elles ne sont comptées que pour un quart de pied chacune sur leur hauteur, c'est-à-dire, qu'il faut 24 toises de long de ces cannelures pour faire une toise à mur.

Si ces cannelures sont des demi-cercles, & qu'il y ait entre deux des côtes qui ont ordinairement le quart des demi-cercles, comme la figure L, chaque cannelure avec la côte est comptée un demi-pied; c'est-à-dire, que 12 toises de long valent une toise à mur.

Si ces cannelures sont des demi-cercles avec un filet outre les côtes, comme la figure Z, elles sont comptées pour un pied; les 6 toises de long valent une toise à mur. Il y a encore d'autres sortes de cannelures que l'on peut toiser par le même principe.

Pour toiser le corps des Piédestaux, l'on prend toute la hauteur, y compris la Base & la Corniche; on multiplie cette hauteur par deux faces du même Piédestal prises au nud, soit carré ou oblong, & le produit donne des toises à mur.

Mais pour les moulures de la corniche & de la base, elles sont contournées à l'entour des quatre faces du nud du piédestal, s'il est isolé, & sont comptées comme il a été dit ci-devant (81).

Le *Piédestal*, tiers de la Colonne, est de 6 modules $\frac{2}{3}$; savoir,

Corniche.....	o mod.	14 part.	}	6 mod. $\frac{2}{3}$.
Dez.....	5	4		
Socle.....	o	12		

Total... 31 mod. $\frac{2}{3}$ ou 12 parts.

Le plus souvent le Piédestal a 7 modules.

(81) Il est ici traité du toisé des moulures d'Architecture faites sur des masses saillantes du nud des murs, & de celles faites dans les renfoncemens des mêmes murs.

Si l'on compte ces moulures avec la masse saillante de la matière, elles seront nommées *Saillies d'Architecture masses*, ou simplement *Saillies masses*.

K



L



Z





S'il y a des tables simples dans le dez ou le nud du piédestal, elles sont contournées & comptées à demi-pied.

Si, au lieu de table, l'on y fait des cadres, chaque membre couronné ne doit être compté que pour demi-pied, parcequ'ils sont pris dans l'épaisseur du corps du piédestal.

Si l'on compte séparément la masse & les moulures, alors elles seront nommées *Saillies simples ou Taille*.

Il n'y a que la pierre de taille qui soit susceptible de ces distinctions: les plâtres ne le sont pas, comme le veulent nos Auteurs & nos usages.

En général, toutes saillies ou moulures d'Architecture, soit en plâtre, soit en pierre de taille, sont pourtournées au nud du mur, soit intérieur, soit extérieur: tel est l'usage que l'antiquité a confirmé & érigé en loi, dont nous ne pouvons nous écarter sans erreur.

Les plâtres, en cette partie, ont un privilege particulier, qui est de comprendre la masse, quelle qu'elle soit, avec les ornemens, qui étant confondus ensemble, sont comptés en nature & comme *Légers Ouvrages*, parceque ces ouvrages sont toujours comptés superficiellement, sans aucune épaisseur, même sous-entendue.

Il n'en est pas de même des saillies d'Architecture sur la pierre de taille. Les prix se diversifient suivant son épaisseur. Le prix d'un mur d'une certaine épaisseur n'est ni relatif ni même proportionnel à celui d'une moindre épaisseur. Un mur, par exemple, de 12 pouces d'épaisseur à deux paremens, étant estimé 60 liv. la toise, ne fera pas proportion avec un de 48 pouces qui sera estimé 170 liv. parceque l'un & l'autre n'ont que deux paremens qui sont égaux en valeur ou à peu près.

La diversité de ces prix & de ces valeurs a fait imaginer à nos prédécesseurs la forme du toisé des moulures, qui ne s'écarte point du vrai. C'est de compter d'abord la masse de la pierre pour ce qu'elle est dans son cube, tel qu'il existe; sa plus grande longueur sur sa plus grande hauteur & sa plus grande épaisseur, pour être comptée à mur de la qualité de cette pierre; c'est-à-dire, que si cette saillie a un pied d'épaisseur, elle sera comptée en mur de 12 pouces, mais sans paremens, ou bien au cube.

Si le piédestal n'est pas isolé, c'est-à-dire, qu'il soit engagé dans l'épaisseur du mur, on ne compte que ce qui est dégagé suivant son pourtour.

Les corps des Entablemens portés sur des colonnes ou sur des pilastres, qui saillent hors les faces des murs, doivent être comptés à part outre les moulures. Ces corps d'Entablemens sont mesurés comme les avant-corps simples, c'est-à-dire, que l'on prend toute la longueur de la face avec l'un des retours, qu'on

Ensuite, & sans avoir égard à ce toisé, on toisera les moulures en les pourtournant, non le long de cette masse, mais le long du nud du principal mur; & ces saillies seront comptées, chaque membre pour 6 pouces, & tirées en ligne pour *taille de pierre* ou *saillies simples*.

Mais sur les façades des Hôtels, Portes principales, Vestibules, &c. il se trouve des saillies qu'il n'est pas possible de toiser à deux reprises, ou dont les opérations deviendroient trop longues: alors on toise ces saillies comme ci-dessus. Si leur superficie égale celle de la masse, elles seront comptées comme saillies masses; mais si elle les excèdent, elles seront comptées comme saillies simples ou taille.

Tous les avant-corps qui excèdent le nud du mur au-dessus de 3 pouces seront de ce nombre, parceque 3 pouces se peuvent compter au cube; mais au-dessous l'objet devient trop petit. Par exemple, un bandeau simple de croisée, ou une plinthe simple, qui aura 6 pouces de face, sera comptée pour 6 pouces de saillie masse; mais si elle est accompagnée de plusieurs autres membres, elle sera comptée comme saillie simple.

Les saillies en plâtre faites dans les renfoncemens des murs, sont comptées chaque membre pour 3 pouces seulement, parcequ'il n'y a point de matière. Celles qui sont faites dans les renfoncemens des murs en pierre de taille, sont comptées pour 6 pouces de saillie simple ou taille.

Il est d'usage de compter les moulures en plâtre à toise superficielle; mais celles en pierre de taille doivent être comptées & réduites à la toise courante de 6 pieds sur un pied; ce qu'on appelle *toise d'appareil*. Cette méthode vaut beaucoup mieux.

multiplie par la hauteur de l'Entablement; & les toises qui en résultent, sont comptées sur la proportion que la saillie de l'Entablement a avec le mur auquel il est joint. Si, par exemple, le corps d'Entablement n'a de saillie que la moitié de l'épaisseur du mur, l'on ne comptera les toises superficielles qu'à demi mur, & plus ou moins à proportion.

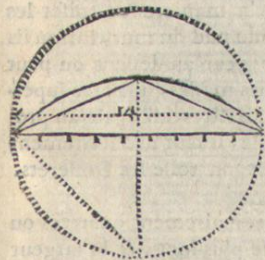
On compte outre cela les moulures de ces Entablemens, & l'on en prend le contour au nud de la frise, quoique les saillies excèdent ledit nud.

Quand il y a des frontons au-dessus d'un Ordre d'Architecture ou d'un avant-corps simple, l'on compte comme mur le corps de ces frontons, soit triangulaires, soit ceintrés; on compte ensuite les moulures à part, suivant la pente ou le contour des frontons (82).

(82) Comme les frontons sont très-souvent difficiles à toiser, à cause de leur élévation, nous indiquerons une méthode aisée pour le faire sans danger.

Il faut mesurer par bas la plus grande longueur du fronton; en multiplier la moitié par elle-même; doubler le produit, & extraire la racine carrée de ce produit. Si de cette racine on ôte la moitié de la longueur du fronton, le restant sera sa hauteur.

Exemple. Soit un fronton de 14 pieds de long, sa moitié sera 7, qui, multiplié par elle-même, donnera au produit 49, dont le double sera 98, & la racine carrée 9 $\frac{17}{19}$. Si on ôte de cette racine la moitié de la longueur du fronton, c'est-à-dire, 7, il restera 2 $\frac{17}{19}$ pour sa hauteur. Ce même nombre multiplié par la longueur 14, donne



le produit du fronton.

On peut encore diviser cette longueur totale en 9 parties égales: deux de ces parties donneront la hauteur du fronton.

Même exemple. Le neuvième de 14 est $1 \frac{2}{9}$ & le double $2 \frac{4}{9}$, qui sera la hauteur du fronton. Cette méthode donne un nombre peu différent de la première, & pour sa facilité doit être préférée.

230 ARCHITECTURE - PRATIQUE.

Les acroteres que l'on fait au-dessus des frontons, sont comptés comme les Piédestaux ci-devant expliqués.

Quand au lieu de colonnes l'on met des pilastres pour faire un avant-corps, on contourne ces pilastres, & l'on prend la moitié de leur contour, que l'on multiplie par toute leur hauteur, pour en avoir des toises à mur (83).

On toise les Chapiteaux, les Bases, les Cannelures, &c. des Pilastres comme les Colonnes, & l'on en prend le contour au nud des Colonnes.

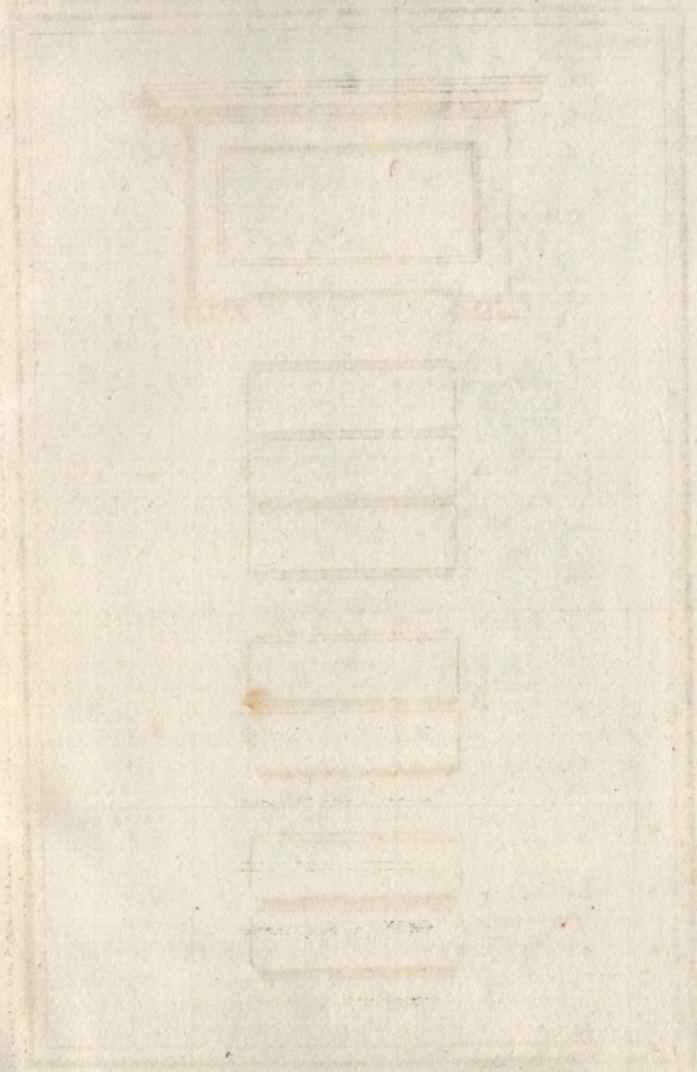
Les Tables d'attente qui saillent hors le nud des murs, sont mesurées comme les Pilastres, c'est-à-dire, que l'on prend la moitié de leur contour, que l'on multiplie par leur hauteur, & le produit donne des toises à mur (84).

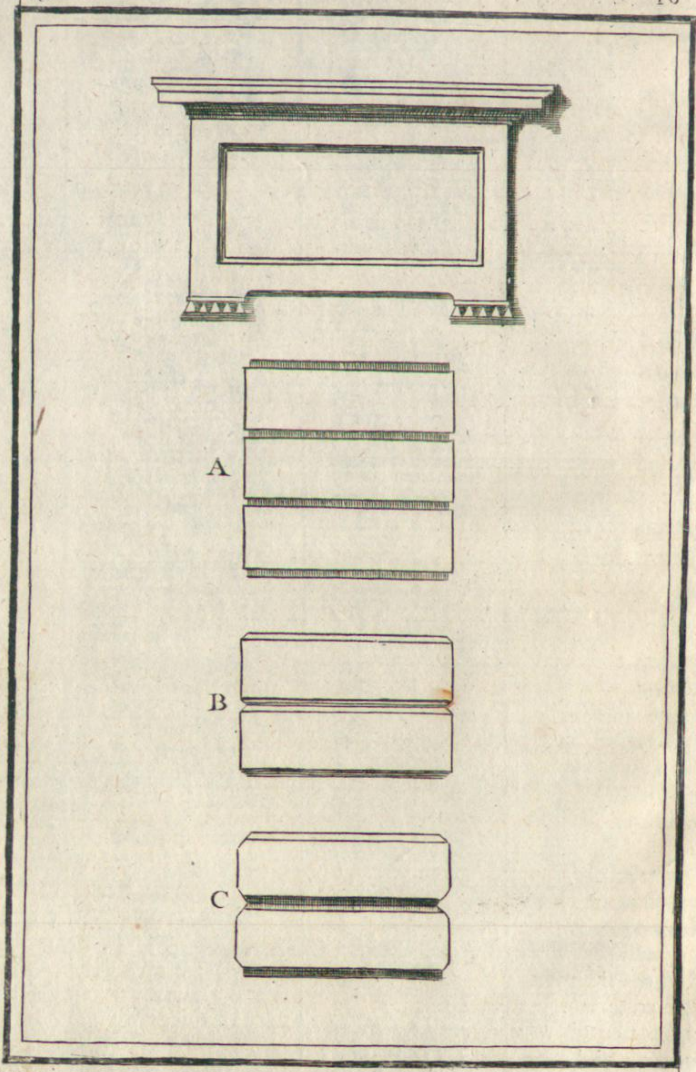
Il faut ajouter les moulures des corniches & cadres, dont ces Tables d'attente sont ornées: le contour des corniches est pris au nud des Tables; & si les moulures des cadres de ces Tables sont prises dans leur épais-

(83) Ceci est une répétition de la maniere de toiser les Dosserets, ou autres corps saillans du nud du mur, lorsqu'ils excèdent ce nud de 3 pouces & plus; car au-dessous on peut en compter les Arrêtes comme saillies massés, si la face superficielle, y compris les retours de ces pilastres, est égale au produit de ces Arrêtes: si elle le surpasse, il faut nécessairement les compter, comme on compte & on toise les Dosserets. Voyez ci-devant la Note 59.

(84) Ces Tables d'attente sont ordinairement carrées ou barlongues. La hauteur sera le côté le plus long, & la largeur le côté le moins long: il seroit beaucoup mieux de les comprendre dans l'épaisseur naturelle du mur, s'il étoit possible.

Si leur saillie est au-dessous de 3 pouces, on peut contourner l'Arrête saillante, que l'on compte sur 6 pouces en saillie massé, si le produit est égal à sa superficie ou bien supérieur; car s'il est inférieur, on lui donne quelque chose de plus jusqu'à leur parité.





feur, chaque membre couronné ne doit être compté que pour un demi-pied (85).

Le corps des bossages qu'on laisse aux encoignures, aux chaînes des murs de faces, n'est point compté à part outre les murs; mais les joints refendus que l'on fait dans ces bossages, sont comptés pour un pied de toise courante, soit que les joints soient quarrés à deux angles comme A, ou triangulaires comme B, ou enfin à deux angles arrondis en leurs Arrêtes, comme C. On prend tout leur contour, c'est-à-dire, la face & leurs retours, & chaque pied de long vaut un pied à mur, dont 36 font une toise.

Les Plinthes que l'on fait aux faces des bâtimens pour marquer les étages, sont simples ou composées; les simples n'ont qu'une seule bande sans moulures; elles ne sont comptées que pour un demi-pied courant; celles qui ont un membre sous les bandes, sont comptées pour un pied courant; s'il y a plus de moulures, les Plinthes se comptent à proportion.

Les Plinthes des appuis des croisées ou autres endroits, doivent être comptées de même que ci-dessus (86).

Quand on fait un bandeau simple au pourtour du

(85) Ceci est encore une répétition de la Note 81, qui confirme l'usage de ne compter les moulures prises dans l'épaisseur d'un mur, que pour moitié de leur valeur, c'est-à-dire, chaque membre couronné pour 6 pouces, parcequ'il n'y a point de matiere; ce qu'on doit entendre, suivant notre système, en *Légers Ouvrages*; car en pierre de taille, nous nous sommes expliqués différemment dans cette même Note 81.

(86) Quand l'appui d'une croisée en pierre de taille est seulement en saillie du nud du mur, sans autre moulure que sa face saillante, & que cette croisée est comptée pleine, cette saillie est due. En prenant sa longueur, & la multipliant sur 6 pouces, son produit sera tiré en ligne, comme *saillie masse*.

232 ARCHITECTURE-PRACTIQUE.

dehors d'une croisée, ce bandeau doit être compté pour un demi-pied de toise. Les croisées qui ont un double bandeau, sont comptées pour un pied sur leur contour.

Si, au lieu d'un bandeau, l'on fait un archivolté au pourtour du dehors de ces croisées, les moulures de cette archivolté doivent être comptées chaque membre couronné pour un pied de toise à mur.

Dans les croisées & les portes qui sont plus composées, comme dans celles qui ont un avant-corps couronné d'un fronton, on doit compter pour un pied toutes les moulures saillantes couronnées d'un filet, ainsi qu'il a été dit: celles qui sont enfoncées dans les avant-corps, se comptent pour un demi-pied. S'il y a des consoles, l'on compte les membres qui les couronnent, & l'on estime les consoles à part.

L'on doit faire peu de moulures au haut des cheminées quand elles sont de plâtre; car quand on y en fait beaucoup, elles tombent en peu de tems; les plus simples sont d'une plinthe & d'un larmier, avec

Mais si cet appui est estimé à prix d'argent, pour valeur ou plus-valeur, cette saillie sera estimée dans le prix, & ne sera point comptée en sus.

Si un appui orné de moulures est estimé à prix d'argent, soit pour valeur, soit pour plus-valeur, ces moulures seront en outre comptées pour ce qu'elles sont, & leur longueur s'en prendra dans la plus grande longueur de l'appui, à laquelle on ajoutera la saillie hors le nud du mur, soit que cet appui ait été taillé circulairement, ou en retour d'équerre.

Exemple. Dans une baie de 4 pieds en dans-œuvre, soit un appui saillant du nud du mur de 6 pouces sur la face & sur les côtés: sa plus grande longueur sera de 5 pieds. On y ajoutera 6 pouces pour sa saillie, il sera par conséquent de 5 pieds $\frac{1}{2}$, qu'il faut multiplier par le nombre des membres, & le produit sera tiré en ligne pour saillie simple.

un amortissement au-dessus, pour égoutter l'eau ; la plinthe simple, le larmier & l'amortissement au-dessus, sont comptés pour un pied $\frac{1}{2}$ courant ; s'il y a une plinthe au-dessous, elle est comptée à part, suivant ce qui a été dit.

Aux grandes maisons, l'on fait ordinairement le haut des cheminées de pierre de taille de S. Leu, ou de pierre équivalente ; dans ce cas on peut orner un peu plus le haut des cheminées, selon la qualité de la maison : on y fait une corniche de trois ou quatre pieds de moulures, avec un architrave au-dessous (87).

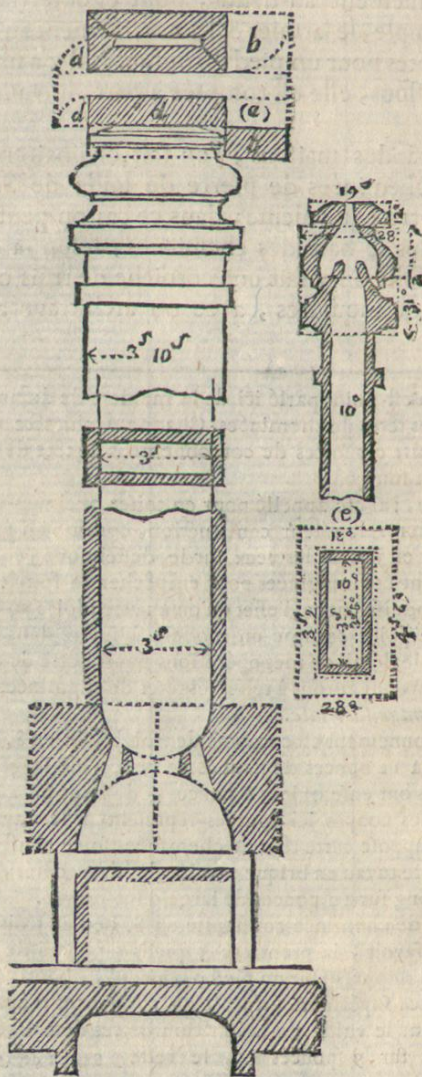
(87) Il n'est point parlé ici de la manière de distinguer & de toiser ces têtes de cheminées. Chaque Architecte orne & fait construire ces sortes de couronnemens de tête de cheminées suivant son goût.

En 1749, j'ai été appelé pour en toiser quelques-unes des plus singulières dans leur construction, comme on peut s'en convaincre en jettant les yeux sur le dessein que j'en donne. Elles avoient été imaginées pour empêcher la fumée ; mais elles ne produisirent pas l'effet qu'on en attendoit : aussi ne les proposai-je point comme un modèle à suivre dans l'exécution ; mais le détail de mes opérations pourra être de quelque utilité à ceux qui auront à toiser les têtes de cheminées. *Voyez la figure, page suivante.*

Ce couronnement est composé de trois assises en S. Leu. La supérieure a 12 pouces de haut & 19 pouces de large, & les deux autres ont ensemble 31 pouces $\frac{1}{2}$ de haut sur 28 pouces de large. Les coupes ici figurées représentent le travail intérieur. Je suppose cette tête de cheminée isolée construite en S. Leu, & le tuyau en brique ravalée des deux côtés, ayant 3 pieds de long sur 10 pouces de large dans-œuvre.

La tête de cheminée construite en S. Leu en trois assises, contient, savoir, la première 5 pieds 5 pouces de long, y compris un retour (b) sur un pied 9 pouces $\frac{1}{2}$ de haut, y compris la demi-face supérieure (a), & de 19 pouces d'épaisseur à déduire pour le vuide de la jonction de ces demi-faces (a), 19 pouces sur 9 pouces $\frac{1}{2}$, le reste S. Leu de 19 pouces vaut

0, 0, 8 $\frac{1}{2}$.



DES QUATRE ORDRES. 235

Les deux assises au-dessous ont ensemble 2 pieds 7 pouces $\frac{1}{2}$ de haut sur 6 pieds 10 pouces de long, y compris un retour (e) & de 28 pouces d'épaisseur, & vaut

S. Leu de 28 pouces.
0. $\frac{1}{2}$. 0. $\frac{1}{2}$.

La Plinthe au-dessous de la Frise, aussi en S. Leu, 9 pieds 8 pouces de pourtour sur 6 pouces de haut & 6 pouces d'épaisseur, vaut

S. Leu de 6 pouces.
0. 0. 4. $\frac{1}{4}$.

Le parement intérieur & l'évidement des trois premières assises susdites, a 3 pieds 7 pouces $\frac{1}{2}$ de haut sur 6 pieds 8 pouces de pourtour, & vaut pour taille.

Taille de S. Leu à
toise courante.

4. 1. 3. 0.

Le parement & évidement circulaire de la fermeture intérieure a 9 pieds de pourtour sur 1 pied $\frac{1}{2}$ de développement & vaut

Taille de Saint Leu.
Idem.

2. 1. 0. 0.

Le percement de quatre ventouses en forme de pyramide oblongue tronquée & renversée, évaluée chacune à une toise $\frac{1}{2}$ de taille, vaut

Taille de Saint Leu.
Idem.

6. 0. 0. 0.

Les moulures extérieures prises du nud de la cheminée ayant 10 pieds 8 pouces de pourtour sur 5 pieds de profil, valent

Taille de S. Leu ou
saillie simple. *Idem.*

8. 5. 9. 0.

C'est-là le meilleur développement pour pouvoir aisément, sans sortir des usages, apprécier la valeur de ce couronnement de cheminée, & confondre cet ouvrage dans le prix général & commun, sans en faire de distinction particulière.

Les tuyaux & manteaux de ces cheminées étoient pris dans l'épaisseur des murs de 24 pouces, les manteaux avoient 4 pieds 10 pouces sur 3 pieds de haut ou environ; le tout dans-œuvre. Au-dessus de la tablette étoient deux pierres évidées circulairement haut & bas, qui par leur saillie dans l'intérieur de la cheminée, ne laissoient qu'un passage de 18 pouces: dans les saillies on avoit fait avec un trépan à chaque côté deux trous ou ventouses. Ces pierres ont été toisées carrément dans l'épaisseur du mur, sans rien rabattre pour le vuide de 18 pouces, les pierres étant chacune d'une seule pièce faisant parement devant & derrière, & on a donné une plus-valeur en argent pour l'évidement de ces pierres en 10 pouces de largeur sur leur hauteur, y compris le percement des trous.

236 ARCHITECTURE - PRATIQUE.

Dans les endroits où la pierre n'est pas commune, le haut des cheminées se fait de brique avec mortier de chaux & sable. Cette construction est incomparablement meilleure que celle en plâtre.

On fait à présent peu de moulures de plâtre aux manteaux de cheminées des grandes maisons, parce qu'elles sont la plupart revêues de marbre jusqu'à la première corniche; on en fait au moins le chambranle avec la tablette, & le reste est de menuiserie; il n'y a ordinairement que la corniche d'en haut qui soit de plâtre. Pour les maisons ordinaires, on les fait toutes de plâtre, excepté le chambranle qui est de menuiserie. Les Entrepreneurs prennent soin d'orner les manteaux de cheminées d'un grand nombre de moulures, qui sont très-souvent mal ordonnées & mal exécutées. Il ne doit y avoir au plus que quatre ou cinq toises de moulures dans les plus grands manteaux de cheminées (88).

Quand on fait des corniches sous les plafonds ou ceintres des appartemens, on mesure la longueur de chaque côté; & de cette longueur on rabat une saillie de la corniche; car on ne doit compter que du milieu de la saillie d'une corniche à l'autre. Si, par exemple, une chambre a 19 pieds en carré, & que la corniche

(88) Du tems de M. Bullet, & avant lui, on n'étoit point dans l'usage de parer les cheminées avec de grandes glaces, comme on fait aujourd'hui. On ornoit les manteaux de petits ordres d'Architecture, de ronds & d'ovales, dans lesquels on mettoit des médaillons en demi-bosse, de corniches, d'attiques, &c. mais aujourd'hui on se contente d'une corniche par le haut, & les manteaux sont tout unis, pour pouvoir y mettre des parquets de glace.

On ne fait presque plus aujourd'hui de chambranles de cheminées en menuiserie; on les fait de pierre dure, plus ou moins ornés, suivant le prix qu'on veut y mettre. On les peint en marbre: ils sont d'un bon service & fort propres,

que l'on y a faite ait 1 pied de saillie, l'on ne comptera que 18 pieds pour chaque face de mur, ce qui fait 12 toises de pourtour pour toute la corniche, au lieu que les murs ont 12 toises 4 pieds de pourtour (89).

Dans les maisons considérables, les chambranles de cheminées des principaux appartemens, & le revêtement des jambages, sont de marbre plus ou moins riche, & ceux des moindres appartemens sont de pierre de liais. Ce sont les Marbriers qui fournissent les uns & les autres.

(89) Nous avons dit ci-devant, que la saillie des moulures, ou plutôt les moulures en saillie, se pourtournoient d'après le nud du mur. Cette règle est générale & sans exception, pour peu qu'on veuille faire attention aux angles extérieurs & intérieurs. Les angles extérieurs se rejoignent d'équerre, & sont complément des angles intérieurs. Il n'y a presque point de travail à un angle extérieur, parceque le calibre ou l'outil qui pousse les moulures, rencontre & forme au bout de la matière une Arrête saillante & naturelle, ce qu'il ne peut faire à un angle intérieur : il faut qu'il soit arrêté à une certaine distance, pour interrompre la suite de ces moulures: la main, par une autre industrie, acheve le travail, qui par ce moyen devient double de l'autre, & quelquefois quadruple. Sans donc sortir du principe général de prendre le pourtour des moulures au nud des murs, nous disons, sans nous embarrasser si c'étoit l'usage du tems de M. Bullet de rabattre quatre épaisseurs pour les angles, ou bien s'il a avancé cela sur des mémoires infidèles; nous disons donc qu'il ne faut rien rabattre pour les angles, parce que le travail d'une corniche vient s'amortir sur le nud du mur: d'où nous concluons qu'il faut pourtourner cette corniche au long dudit mur, & que dans l'exemple qu'il cite, ce pourtour doit être de 76 pieds ou 12 toises 4 pieds, au lieu de 72 pieds ou 12 toises.

Tel étoit l'usage établi avant M. Bullet, comme nous le lisons dans Ferrieres. « La moulure d'une corniche, dit-il, » n'est considérée en sa longueur & pourtour, que de l'étendue du mur de son corps, comme, par exemple, un piédestal isolé, quoique la saillie d'une corniche ou sa partie supérieure ait beaucoup plus de pourtour que le corps du piédestal; néanmoins le contour du piédestal règle celui de la corniche; ainsi si les corniches sont de dans-œuvre comme dedans & au pourtour des murs des salles, vestibules & au-

S'il y a des avant-corps aux corniches, l'on en doit compter les retours; car le devant tient lieu de celle qui seroit à l'alignement qui fait arriere-corps (90).

DE LA MANIERE

*Dont on doit toiser les Tailleurs de pierre
qui travaillent à leur tâche.*

QUAND les Maîtres Entrepreneurs font tailler les pierres de leurs bâtimens à la tâche des Tailleurs de

» tres lieux, l'on ne fait aucun rabat de ce qu'il peut y avoir
» de diminution en sa faillie ».

Il se pourroit faire encore que lorsque M. Bullet a proposé cette déduction des quatre angles, il supposoit que ces corniches étant de pierre de taille, il convenoit de rabattre les quatre épaisseurs pour la masse de la pierre seulement. S'il l'entendoit dans ce sens, il ne convenoit pas de rabattre quatre épaisseurs, mais seulement deux.

Peut-être encore, qu'étant accoutumé aux grands travaux où le plus souvent on met dans les angles rentrans des cartels, médaillons, consoles ou autres sculptures qui étoient de son tems très en usage, le Maçon ne travaillant point ces angles & n'y fournissant aucune matiere, il avoit décidé avec raison qu'il en falloit rabattre les quatre angles; ce qui aujourd'hui doit être de même en pareil cas.

(90) Lorsqu'aux corniches il se trouve des avant-corps saillans sur toute la corniche ou en partie, on ajoute au pourtour de la corniche 6 pouces pour chaque arrête. Si l'avant-corps ne saille qu'en partie, on ne compte que le nombre de membres que cet avant-corps contient sur un pied pour les deux arrêtes saillantes, savoir, 6 pouces pour chacune. Par exemple, si une corniche a 4 pieds de profil, & que l'avant-corps se perde dans la gorge de cette corniche qui n'en contiendrait que deux, après avoir compté la corniche, comme s'il n'y avoit point d'avant-corps, on comptera ensuite pour cet avant-corps 2 pieds de profil sur 1 pied, s'il y a deux arrêtes, & sur 6 pouces, s'il n'y en a qu'une.